

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article1109>



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tout savoir sur la titrisation

- Première - La réserve - Première EO - Approfondissements - Monnaie et financement -

Un peu d'économie

Date de mise en ligne : lundi 8 septembre 2014

Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

La titrisation est une opération qui permet aux banques de vendre sur un marché des actifs qu'elles détiennent, le plus souvent des créances qui sont la contre-partie des crédits qu'elles ont accordés. Pour se faire elles regroupent ces crédits qu'elles cèdent à une société créée à cette occasion. Pour payer sa dette à la banque, la société va émettre des titres (des obligations, des billets de trésorerie) qui sont achetés par des investisseurs. Ces derniers perçoivent les intérêts liés aux titres (financés par les revenus liés aux créances initiales) et le remboursement final. La banque a retrouvé ainsi rapidement sa liquidité et elle s'est débarrassée du risque pris en accordant les crédits.

Sur le site Ecomultimedia, Joachim Dornbusch propose [cette animation](#) réalisée en flash.

Sous le titre [La titrisation expliquée à ma mère](#), Emmeline sur le blog Mafeco (Ma femme est une économiste et moi aussi) explique dans ce billet du 1er mars 2010 ce qu'est la titrisation, à quoi cela s'applique et comment cela marche (marchait). C'est clair et pas triste du tout.

Mais si vous voulez du dense et du moins marrant vous pouvez aussi lire [cette page](#) sur le site Fimarket.

Pour comprendre que la titrisation est une solution alternative à l'assurance lorsqu'un prêteur pense courir un risque vous pouvez lire cet article [Titrisation : bien ! Irresponsabilité : pas bien !](#) sur le blog Â« Optimum Â».